



Pré- instruction au service public de l'Eau et l'Assainissement Régie du Grand Chalon

Afin d'accéder au service public de l'Eau et de l'Assainissement qui est assuré par « Le Grand Chalon » conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015. L'EPCI est tenu de procéder au recueil de vos données personnelles afin de procéder à la pré-instruction de votre demande d'adhésion au contrat d'abonnement au service public de l'eau et de l'assainissement constituant ainsi un traitement de données personnelles au titre du RGPD.

Les finalités du traitement principal sont la gestion des abonnés et la gestion de la facturation du service public de l'eau et de l'assainissement par le responsable de traitement. Il est précisé que la pré-instruction des demandes constitue une sous finalité dudit traitement principal.

La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public. Le présent traitement de données est inséré au registre des traitements du Grand Chalon. Le responsable de traitement est Monsieur le Président du Grand Chalon.

Les données collectées sont le nom, les prénoms, les adresses postales et les adresses mails, les numéros de téléphone (fixe et/ portable) de l'abonné principal et de l'abonné secondaire du contrat d'abonnement au service public de l'Eau et de l'Assainissement. Si, elle est différente du domicile, l'adresse de facturation sera demandée. Des informations techniques sont recueillies avec le nom et le prénom de l'abonné précédent, le nombre de personne au foyer, le numéro du compteur et l'index de relevé en m3. Des justificatifs doivent être présentés avec une photocopie de la pièce d'identité, un justificatif de domicile et l'information sur la transmission au demandeur du contrat d'abonnement par la Direction de l'Eau et de l'Assainissement du Grand Chalon

Les destinataires de données sont les agents habilités de la Direction de l'eau et de l'assainissement du Grand Chalon pour la gestion des contrats, pour les interventions techniques et les administrateurs réseaux du PSI du Grand Chalon.

Les données collectées seront conservées pendant la durée d'utilité administrative prévue au tableau de gestion des archives municipales et ensuite elles sont éliminées.

Au titre des droits RGPD, vous bénéficiez **des droits d'accès, de rectification et du droit de limitation (gel temporaire de l'utilisation de vos données).**

Vous bénéficiez également du droit d'opposition rendu possible exclusivement pour des motifs légitimes qui doivent être exposés, étant précisé que le DPD peut refuser votre demande.

Le Délégué à la protection des données (DPD) du Grand Chalon est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits et pour toutes questions relatives à la protection de vos données.

Pour le joindre, vous pouvez, sous réserve de produire un justificatif d'identité valide, envoyer votre demande par courrier à l'adresse suivante : **Hôtel du Grand Chalon à l'attention du Délégué à la protection des données (DPD), 23 avenue Georges Pompidou 71100 Chalon-sur-Saône.** Ou, par courriel à l'adresse : dpd@legrandchalon.fr.

Si vous estimez, après avoir contacté le DPD du Grand Chalon, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation (plainte) auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.